



BOLD SERIES
AALST / RIEMST / MALMEDY / CHÂTEAU /
SPRIMONT / LEUVEN / VILLERS



Description

Origine	Chine
Géologie	Quartzite – Grès – Gneis – Travertin
Couleur	A vérifier en catalogue Bauma-Stone.
Dimensions	A vérifier en catalogue Bauma-Stone 60 x 15(20) x 4-5 CM COINS : Assemblage de 2 pièces livrées séparées 60 x 15(20) x 3,5-5 CM + 30 x 15(20) x 4-5 CM
Poids	± 85 kg/m ² ± 8 kg/pc ou 11kg/pc
Vendu depuis	2012 en Belgique, Allemagne, Luxembourg et France

Caractéristiques

Résistance à la réflexion	26 N/mm ²
Résistance au gel	OUI
Absorption d'eau	1% - 3 %
Application intérieur	Revêtement de murs
Application extérieur	Revêtements de façades ou murets
Descriptif	Produits composés de bandes de pierre de hauteurs équivalentes sur support de béton & fabriqué avec trame et crochet à l'aide de fixation mécanique

Remarques

Des variations de couleurs peuvent être présentes entre les différents lots, et même au sein d'un même lot. C'est pourquoi nous recommandons fortement de mélanger les boîtes lors de la pose.

Les plaquettes BOLD sont adaptées aussi bien pour une utilisation en intérieur qu'en extérieur.

Il est toujours conseillé de commander 5% de matériel supplémentaire par rapport à votre métré. Les plaquettes endommagées ou cassées peuvent être utilisées pour les découpes, évitant ainsi toute perte.

Installation

Surface

Avant la pose, la surface doit présenter les caractéristiques suivantes :

- **Plane** : Vérifiez la planéité du support AVANT la pose. En cas d'écart de planéité supérieur à 5 mm sur une longueur de 2 mètres ou à 2 mm sur une longueur de 20 cm, la pose est déconseillée.
- **Propre** : La surface doit être soigneusement dépoussiérée et exempte d'huile de décoffrage.
- **Sèche** : Évitez de poser les plaquettes sur une surface imprégnée d'humidité. En cas de temps chaud (température supérieure à 20 °C) ou si le support est très poreux, il peut être nécessaire de l'humidifier légèrement. Évitez les zones constamment en contact avec l'eau (bac à douche, piscine, cascades, etc.) et celles proches de zones de jeu exposées à des risques d'impact répétés (football, tennis, etc.).
- **Non lisse** : Grattez le support s'il est trop lisse ou appliquez un apprêt d'adhérence adapté à votre support et à la colle correspondante (consultez votre fournisseur habituel).

Il est essentiel d'évaluer la nécessité d'une étanchéité sur le support avant la pose, en fonction de l'utilisation et de l'emplacement. Ainsi, en extérieur et sur un support brut, nous recommandons vivement l'application d'un crépi de soubassement hydrofuge, tel qu'un mortier minéral déshydraté à base de ciment et de grains de calcaire lavés.

Composition et supports acceptés :

- Béton plein avec granulats courants ;
- Béton d'argile expansé, banché ou préfabriqué âgé de 2 à 3 mois ;
- Sur bloc creux, bloc coffrant : application impérative d'un enduit avant la pose ;
- Enduit au mortier de ciment ou bâtard sur maçonnerie âgée de 3 semaines ;
- En rénovation, retirez le revêtement existant, corrigez les défauts de planéité et rebouchez avec un enduit de ragréage.

Pose

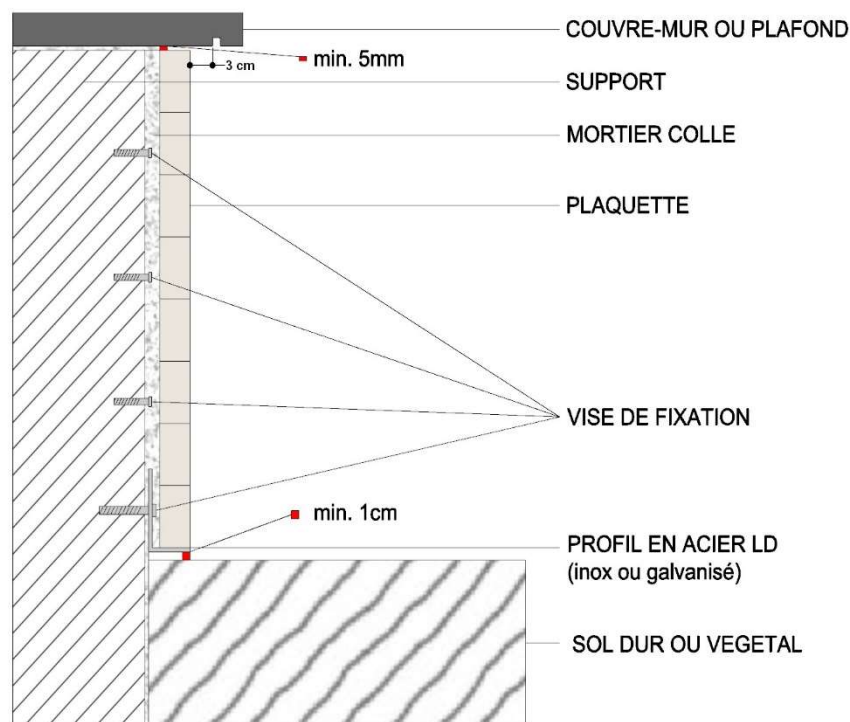
La pose doit être effectuée à des températures comprises entre 5°C et 30°C, en suivant les normes de l'art et les références telles que le DTU 52.2 ou le CSTC. Les dispositions des cahiers de clauses techniques suivants s'appliquent :

- Pour les murs intérieurs, le DTU NF 52.2, A1 P1-1-1 (P61.204-1-1-1).
- Pour les murs extérieurs, le DTU NF 52.2, A1 P1-1-2 (P61.204-1-1-2).

Avant la pose, le poseur doit vérifier les plaquettes (préalablement séchées) en collaboration avec le maître d'ouvrage et/ou l'architecte pour détecter d'éventuels écarts par rapport à l'échantillon.

Il est impératif, en cas de coins, de débiter la pose par la mise en place des angles, en adoptant un départ de pose à joints décalés. Pendant la pose, il est essentiel de respecter les joints décalés, idéalement à 1/3-2/3 entre les rangs, afin d'obtenir un aspect final de qualité et plus naturel.

Lors de la manipulation des plaquettes, il est crucial d'éviter tout choc susceptible de provoquer des fissures entre la pierre et le béton. Tout impact pendant la manipulation peut compromettre l'adhérence entre la pierre et le support en béton, affaiblissant ainsi la plaquette. Les morceaux de pierre naturelle détachés pendant le transport ou la manipulation peuvent être aisément recollés par double encollage à l'aide d'une colle appropriée.



Detail première rangée de plaquette D03

Avant d'entamer la pose, le poseur doit inspecter, en collaboration avec le maître d'ouvrage et/ou l'architecte, les lamelles dans un environnement sec. Il est recommandé de mélanger les plaquettes pendant la pose afin d'assurer une uniformité de teintes et de nuances.

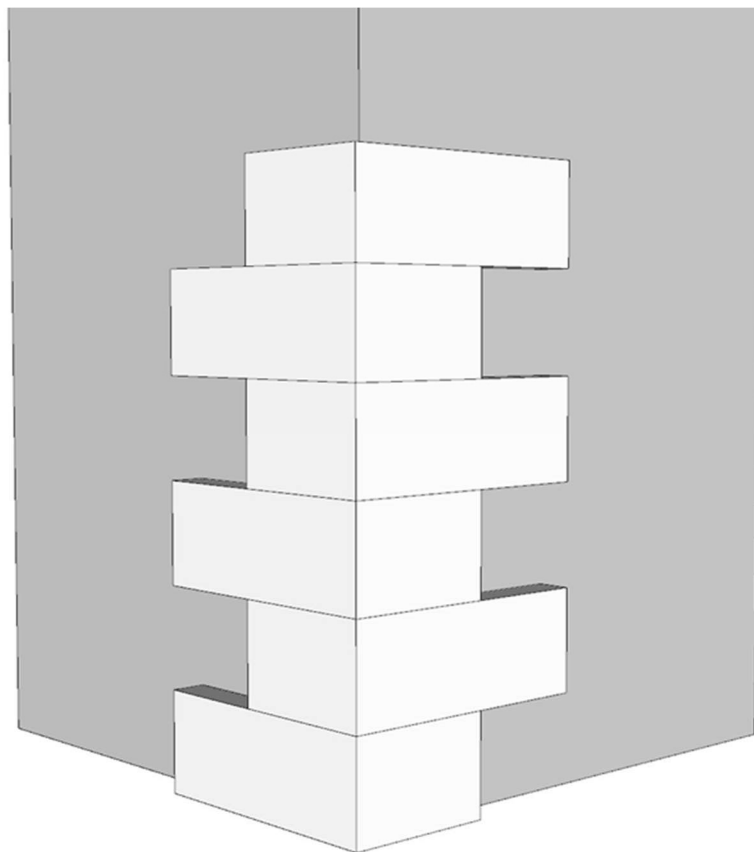
Il est crucial de comprendre que "poser" signifie accepter. Cela implique qu'après la pose, aucune réclamation ne sera possible, à moins qu'il ne s'agisse de vices cachés.

La pose collée doit être effectuée en "double encollage" avec un mortier-colle souple certifié CSTB – QB, classé C2 pour les murs intérieurs et C2-S1/S2 pour les murs extérieurs, en utilisant un peigne à colle de 8 mm.

Avant la mise en œuvre des plaquettes, nous recommandons de les poser à un minimum de 1 cm du sol fini d'un support horizontal de départ réalisé avec un profilé galvanisé en intérieur et en inox en

extérieur, afin de prévenir toute remontée d'humidité dans les plaquettes. Cette remontée pourrait fragiliser l'adhérence des plaquettes dans la partie inférieure.

Pour les coins, commencez par poser les coins de manière croisée, en utilisant à la fois des petits et grands coins. Par souci esthétique, il est impératif de croiser les joints entre chaque rangée.



En cas de collage sans fixation mécanique, il est recommandé de monter une hauteur maximale de 45 cm par jour pour permettre au mortier de colle de sécher. Pour accélérer le processus de pose, il est conseillé de fixer mécaniquement une plaquette sur trois.

Si la pose est effectuée avec une fixation mécanique complémentaire, il est possible de poursuivre la pose sans s'arrêter tous les 45 cm de plaquettes posées. Au-delà de 2 m de hauteur, il est impératif de fixer chaque plaquette mécaniquement en plus du double encollage. Le type de vis (inox à l'extérieur) et de chevilles doit être déterminé par le poseur et adapté à la nature du support porteur.

Après la pose, il est essentiel de s'abstenir d'asperger d'eau les plaquettes. Aucun joint n'est prévu. Les joints de gros-œuvre ou de dilatation doivent être continus dans la même largeur et au même emplacement dans le revêtement, recouverts par un couvre-joint.

À l'extérieur, il est impératif de protéger les plaquettes dans leur partie haute à l'aide de dispositifs appropriés tels que couvertines, corniches, bandeaux, bavettes, etc. Ces dispositifs doivent comporter des gouttes d'eau pour empêcher toute infiltration d'eau de pluie à l'arrière des plaquettes ou dans le support, ce qui pourrait éventuellement entraîner un décollement.

Les joints de fractionnement doivent avoir une largeur minimale de 5 mm et être garnis d'une matière déformable. Les surfaces raccordées ne doivent pas dépasser 60 m² (joints horizontaux tous les 6 mètres et joints verticaux tous les 10 mètres). La hauteur maximale autorisée pour un revêtement mural collé et fixé mécaniquement est de 6 mètres (équivalent à 2 étages).

Pendant la période de séchage, il est crucial de ne pas entraver l'évaporation de l'humidité résiduelle de la colle à travers la pierre, et il ne faut surtout pas recouvrir les plaquettes d'un film plastique opaque ou d'un revêtement filmogène qui empêcherait la respiration et le séchage du support.

Il est déconseillé de mettre en place une protection temporaire des plaquettes déjà posées avant de reprendre les travaux, sous peine de décollement des plaquettes et de risques associés.

Remarque : Ce produit, composé de béton et de pierre naturelle, n'est pas entièrement couvert par le DTU 52.2. Des précautions supplémentaires doivent être prises pour réduire le risque de détachement pendant ou après la pose. Environ 4 à 5 jours après la pose, il est recommandé de nettoyer l'ensemble de la surface avec de l'eau sous haute pression (maximum 100 bars) à une distance de 50 cm. Ce nettoyage permettra de vérifier la bonne fixation de l'ensemble, et si le scellement d'une pierre a été fragilisé pendant le transport ou la pose, celle-ci se détachera à ce moment-là, et il suffira de la recoller avec une colle du même type que celle utilisée lors du montage par double encollage.

Toute différence de teinte ne pourra être évaluée qu'à partir de plaquettes sèches.

Entretien

L'entretien commence par un premier nettoyage à l'aide d'un produit approprié au type de pierre, à n'utiliser qu'une seule fois conformément aux recommandations du fournisseur, après avoir effectué un essai préalable sur une petite surface (par exemple, "Lithofin multi-nettoyant").

Ce nettoyage peut être réalisé environ une semaine après la pose. Suite à l'application de ce produit, il est essentiel de laisser le revêtement sécher pendant environ un mois avant d'entreprendre tout autre traitement.

Cette procédure découle d'expériences sur chantier de plus de 10 ans. Il ne s'agit pas d'une certification officielle telle que l'ATG.

En cas d'apparition de rouille sur certaines plaquettes, il est recommandé d'utiliser un produit tel que "Lithofin Enlève ciment" pour minimiser au mieux cette oxydation.

Une fois que les plaquettes sont complètement sèches, il est conseillé de les traiter avec un produit d'imprégnation, par exemple, "Lithofin Fleckstop W" pour les espaces humides ou les endroits sensibles aux taches comme la cuisine. La surface peut éventuellement être assombrie en utilisant un produit d'imprégnation qui accentue la couleur et la structure, par exemple, "Lithofin Fleckstop Plus".

En général, il est recommandé d'utiliser très peu d'eau pour l'entretien de la pierre naturelle. Un simple dépoussiérage suffit pour l'entretien régulier.